

## TABLE DES MATIÈRES

### **Rapport administratif**

(du 1er janvier au 31 décembre 2002)

- INTRODUCTION	3
- AUTORITÉS ET COMMISSIONS COMMUNALES	4 - 6
- ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL	7 - 9
- PERSONNEL COMMUNAL	10
- ÉTAT CIVIL	10 - 12
- ACTIVITÉS RELATIVES AU SECTEUR PRIVÉ	13
- ACTIVITÉS DES COMMISSIONS	13 - 30
- GROUPEMENTS COMMUNAUX	31 - 33

### **Compte rendu financier**

(du 1er janvier au 31 décembre 2002)

35

### **Tableaux comptables**

- RAPPORT DE CONTRÔLE DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES AFFAIRES RÉGIONALES Service de surveillance administrative et financière des communes	35
- BILANS comparés au 31.12.2001 et au 31.12.2002	36 - 37
- BOUCLEMENT DES COMPTES 2002	38
- FORTUNE NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2002	39
- COMPTE BUDGÉTAIRE 2002 DE FONCTIONNEMENT CHARGES PAR NATURE	40
- COMPTE BUDGÉTAIRE 2002 DE FONCTIONNEMENT REVENUS PAR NATURE	41
- INVESTISSEMENTS	42

*Illustration de couverture : spectacle Paroles d'anges*

*Photographie : Marc Vanappelghem*

## INTRODUCTION

*Conformément aux prescriptions de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, j'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu administratif et financier de l'année 2002.*

*Ce document, qui couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2002 est distribué à tous les habitants de Vandœuvre. Il a pour but de rappeler ou de faire découvrir les faits importants de l'année écoulée. Chacun peut ainsi prendre connaissance de l'utilisation des ressources fiscales et de la gestion du patrimoine communal.*

*Les conseillers municipaux et les adjoints ont activement contribué à la bonne marche de Vandœuvre et je m'en félicite. Je relève également avec satisfaction la qualité du travail effectué par les commissions, dont vous trouverez ici le bilan des activités.*

*J'ai toujours voulu que la gestion de la commune soit un travail d'équipe. Mes deux adjoints ont donc rédigé les chapitres de ce rapport relatifs aux dicastères dont ils ont la charge.*

*Au terme de cette législature, je suis heureuse de constater que le « ménage communal » est en bonne santé. Malgré une conjoncture difficile, les comptes 2002 sont à nouveau excellents.*

*Un nouveau spectacle, intitulé Paroles d'anges, a été organisé en été dans le parc de la mairie. L'investissement de toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet a été récompensé par le magnifique succès qu'il a rencontré.*

*La traditionnelle fête des artistes et artisans de la commune a eu lieu en automne, comme tous les quatre ans. L'exposition proprement dite a été agrémentée par des productions du groupe folklorique roumain La couronne du Chioar, venu expressément de Satulung à cette occasion.*

*Je tiens à remercier tous les élus communaux, anciens et actuels, pour la disponibilité et l'engagement dont ils ont fait preuve tout au long de leur mandat.*

*Ma gratitude s'adresse également à l'ensemble du personnel communal qui travaille avec efficacité et bonne volonté dans le souci de bien servir la population.*

*Lorsque ces lignes paraîtront, les autorités fraîchement élues seront en place. Je leur souhaite succès et satisfaction dans l'exécution du mandat qui leur a été confié.*

*Avec l'espoir que ce rapport vous soit utile et retienne votre intérêt, je vous en souhaite bonne lecture.*

*Janine Hagmann*

## **AUTORITES COMMUNALES**

### **Législature 1999-2003**

#### **Maire**

HAGMANN Janine  
Conseillère municipale de juin 1987 à mai 1991  
Adjointe dès juin 1991  
Maire dès juin 1995

#### **Adjoints**

KUFFER Catherine  
Conseillère municipale dès juin 1995  
Adjointe dès juin 1999

FOËX Emmanuel  
Conseiller municipal dès juin 1995  
Adjoint dès mars 2001

#### **CONSEIL MUNICIPAL Bureau**

IMHOOS Christophe  
Président  
Conseiller municipal dès juin 1999

BOSSET Pierre  
Vice-Président  
Conseiller municipal dès juin 1999

CHRISTE Véronique  
Secrétaire  
Conseillère municipale dès juin 1999

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

(membres ne faisant pas partie du Bureau)  
(par ordre alphabétique)

BENOIT Justin  
Conseiller municipal dès juin 1999

BURRUS Christophe  
Conseiller municipal dès juin 1999

GAMPERT Elizabeth  
Conseillère municipale dès juin 1999

GOURDOU-LABOURDETTE Gabrielle  
Conseillère municipale dès septembre 1994

d'HESPEL Laurence  
Conseillère municipale dès mars 2001

PRADERVAND Thierry  
Conseiller municipal dès juin 1991

RINALDI Daniel  
Conseiller municipal dès décembre 1996

STALDER René  
Conseiller municipal dès juin 1999

SUTTER Pierre  
Conseiller municipal dès juin 1999

TERRIER Nicolas  
Conseiller municipal dès juin 1999

de TOLEDO Jean-Philippe  
Conseiller municipal dès juin 1991

TURRETTINI Maurice  
Conseiller municipal dès juin 1991

de UTHEMANN Cyril  
Conseiller municipal dès juin 1995

de WITT Viviane  
Conseillère municipale dès septembre 2000

# COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL MUNICIPAL

Législature 1999-2003

## **Administrative, financière et juridique**

Mesdames et Messieurs

Justin BENOIT, Pierre BOSSET, Christophe BURRUS, Véronique CHRISTE, Elizabeth GAMPERT, Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE, Laurence d'HESPEL, Christophe IMHOOS, Thierry PRADERVAND, Daniel RINALDI, René STALDER, Pierre SUTTER, Nicolas TERRIER, Jean-Philippe de TOLEDO(\*), Maurice TURRETTINI, Cyril de UTHEMANN, Viviane de WITT.

## **Aménagement du territoire**

Mesdames et Messieurs

Justin BENOIT, Pierre BOSSET, Véronique CHRISTE, Elizabeth GAMPERT, Laurence d'HESPEL, Thierry PRADERVAND, Daniel RINALDI, René STALDER, Nicolas TERRIER, Jean-Philippe de TOLEDO, Maurice TURRETTINI(\*), Cyril de UTHEMANN.

## **Aide sociale et humanitaire**

Mesdames et Messieurs

Justin BENOIT, Christophe BURRUS, Elizabeth GAMPERT(\*), Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE, Laurence d'HESPEL, Christophe IMHOOS, Pierre SUTTER, Cyril de UTHEMANN.

## **Ecole, sports**

Mesdames et Messieurs

Pierre BOSSET, Christophe BURRUS, Véronique CHRISTE(\*), Elizabeth GAMPERT, Thierry PRADERVAND, Daniel RINALDI, René STALDER, Pierre SUTTER.

## **Environnement, mesures paysagères**

Mesdames et Messieurs

Justin BENOIT, Véronique CHRISTE, Christophe IMHOOS, Daniel RINALDI, René STALDER, Maurice TURRETTINI, Cyril de UTHEMANN(\*), Viviane de WITT.

## **Culture, loisirs, manifestations communales, 3<sup>ème</sup> Age**

Mesdames et Messieurs

Justin BENOIT, Véronique CHRISTE, Elizabeth GAMPERT, Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE(\*), Laurence d'HESPEL, Christophe IMHOOS, Pierre SUTTER, Nicolas TERRIER, Viviane de WITT.

## **Bâtiments communaux, PCi**

Messieurs

Pierre BOSSET, Véronique CHRISTE, Christophe IMHOOS, Thierry PRADERVAND, Daniel RINALDI(\*), Maurice TURRETTINI, Cyril de UTHEMANN.

## **Routes, circulation, canalisations**

Madame et Messieurs

Pierre BOSSET, Véronique CHRISTE, Thierry PRADERVAND(\*), Daniel RINALDI, René STALDER, Nicolas TERRIER.

## **Informations, communications**

Madame et Messieurs

Christophe IMHOOS, Daniel RINALDI, Nicolas TERRIER(\*), Viviane de WITT.

## **Naturalisations**

Mesdames et Messieurs

Justin BENOIT, Elizabeth GAMPERT, Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE, Thierry PRADERVAND, Pierre SUTTER, Cyril de UTHEMANN(\*)

\*\*\*\*\*

## COMMISSION SPECIALE

### **Réclamation (taxe professionnelle)**

Madame et Messieurs

Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE, Nicolas TERRIER, Maurice TURRETTINI.

(\*) Président(e) de la commission

COMMISSIONS	NOMBRES DE REUNIONS
Administrative, financière et juridique	3
Aide sociale et humanitaire	4
Aménagement du territoire	3
Bâtiments communaux, PCi	4
Culture, loisirs, manifestations communales, 3ème âge	6
Ecole, sports	2
Environnement, mesures paysagères	2
Information, communication	9
Naturalisations	4
Routes, circulation, canalisations	5

## ACTIVITES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a tenu sept séances ordinaires durant l'année 2002, selon le calendrier ci-dessous :

### 18 février

- ◆ Rapports et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ◆ Renvoi d'un point du procès-verbal, relatif à la création de classes dans la salle des combles de la nouvelle école, à la commission *Bâtiments communaux, PCi*.
- ◆ Approbation de deux délibérations à l'unanimité :
  - désignation des jurés des tribunaux pour l'année 2003 ;
  - divisions - cession au domaine public cantonal, cession au domaine privé communal, réunions parcellaires, création de dépendance et de servitudes entre la commune de Vandœuvres et l'Etat de Genève.
- ◆ Un règlement du fonds culturel de la commune de Vandœuvres est approuvé par  
*11 voix favorables, 0 voix défavorable et 2 abstentions.*
- ◆ Changement de dénomination d'une artère : la parcelle 2701 « chemin de la Manche » est renommée à l'unanimité « chemin des Peutets. »
- ◆ Dossiers de naturalisation traités en huis clos.

### 25 mars

- ◆ Rapports et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ◆ Décision de maintenir l'apéritif servi par l'APEVAN lors des promotions dans le préau de l'école et de ne pas le déplacer dans le parc de la mairie, comme cela avait été décidé lors d'une précédente séance.

### 29 avril

- ◆ Rapports et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ◆ Décisions, prises à l'unanimité, d'ouvrir la commission *Administrative, financière et juridique* à tous les conseillers municipaux et d'y prévoir des présentations des présidents de commissions sur leurs projets pour l'année suivante.
- ◆ Désignation d'un nouveau bureau pour la période de juin 2002 à mai 2003.
- ◆ Délibérations :
  - approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements et du compte de variation de la fortune et du bilan, par  
*14 voix favorables, 0 voix défavorable et 1 abstention ;*
  - acceptation, à l'unanimité, des crédits budgétaires supplémentaires et des moyens de les couvrir.
- ◆ Projet de convention entre la commune et le comité du GICAL au sujet du centre de compostage : décision de prévoir, dans un premier temps, une discussion avec le comité du GICAL et de réexaminer ensuite le projet.
- ◆ La venue d'un groupe folklorique de Roumanie, composé de 25 à 30 personnes, pendant quatre jours, au début du mois de novembre, à l'occasion de l'exposition des artistes et artisans, est approuvée par  
*11 voix favorables, 0 voix défavorable et 3 abstentions.*
- ◆ Dossiers de naturalisation traités en huis clos.

### 10 juin

- ◆ Rapports et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ◆ Hommage du nouveau président du conseil à M. de UTHEMANN, président sortant.
- ◆ Contre le préavis de la commission *Bâtiments communaux, PCi*, la création de deux nouvelles classes dans l'ancienne école est approuvée par

*7 voix favorables, 6 voix défavorables et 1 abstention.*

- ◆ Un crédit d'étude relatif à une étude de faisabilité globale d'aménagement de l'ancienne école est approuvé sans opposition.
- ◆ Souscription de la commune, pour ses bâtiments communaux, à la variante SIG « Energie Vitale Verte » acceptée par  
*9 voix favorables, 2 voix défavorables et 3 abstentions.*
- ◆ Intégration de Mme CHRISTE à la commission *Bâtiments communaux, PCi* acceptée sans opposition.
- ◆ Prise en charge du financement de l'ouvrage *Paysages de Vandœuvres* à hauteur d'un montant de Fr. 60'000.- approuvée par  
*12 voix favorables, 1 voix défavorable et 1 abstention.*
- ◆ Nomination d'un nouveau sapeur-pompier acceptée à l'unanimité.

### **23 septembre**

- ◆ Rapports et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ◆ Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2002.
- ◆ Examen d'une pétition et rejet par  
*0 voix favorable, 11 voix défavorables et 2 abstentions*  
d'un préavis de la commission *Environnement, mesures paysagères* concernant la création d'une déchetterie hors sol dans le sud de la commune, sur la parcelle communale sise au chemin de la Blonde, et l'affectation d'un montant y relatif de Fr. 20'000.- au budget 2003.
- ◆ Délibérations :  
Sur préavis favorables de la commission *Administrative, financière et juridique*, approbation:
  - de crédits budgétaires supplémentaires, budget de fonctionnement 2002 (ouvrage *Paysages de Vandœuvres*, invitation du groupe folklorique roumain, achat de billets Expo.02 pour les communiens, sortie des Aînés à Morat Expo.02 et subvention pour les Florales 02), par  
*12 voix favorables, 0 voix défavorable et 1 abstention*
  - d'un crédit d'engagement pour la réfection des courts de tennis, à l'unanimité ;
  - d'un crédit d'étude pour le projet d'aménagement de classes dans l'ancienne école, par  
*8 voix favorables, 4 voix défavorables et 0 abstention*
- ◆ Accord de principe pour l'organisation de la sortie 2003 du conseil municipal après les élections.
- ◆ Dossiers de naturalisation traités en huis clos.

### **11 novembre**

- ◆ Rapports et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ◆ Démission de M. PRADERVAND de la commission *Environnement, mesures paysagères* acceptée sans opposition.
- ◆ Décision unanime de reconduire le projet d'un spectacle dans le parc de la mairie en 2004.
- ◆ Maintien de la commune comme membre du GICAL approuvé à l'unanimité.
- ◆ Délibérations :  
Sur préavis favorable de la commission *Administrative, financière et juridique*, approbation :
  - du budget de fonctionnement 2003 et de fixer le taux du centime additionnel à 32 centimes, par  
*13 voix favorables, 0 voix défavorable et 1 abstention;*
  - de fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale à Fr. 30.-, à l'unanimité ;
  - de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle à 90 %, à l'unanimité.

Sur préavis favorable des commissions *Aménagement du territoire* et *Administrative, financière et juridique*, approbation, par

*12 voix favorables, 0 voix défavorable et 2 abstentions,*

- de la poursuite des procédures contre la construction du centre de compostage et d'un crédit budgétaire supplémentaire 2002 de Fr. 10'000.- à la rubrique 780.318 *Honoraires procédures judiciaires*.

- ◆ Dossier de naturalisation traité en huis clos.

## **9 décembre**

- ◆ Rapports et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.

- ◆ Par

*14 voix favorables, 1 voix défavorable et 1 abstention,*

accord de saisir la commission *Administrative, financière et juridique* pour un crédit d'étude de Fr. 40'000.- pour l'aménagement de classes dans la nouvelle école, à titre comparatif.

La séance s'est terminée par le traditionnel repas de l'Escalade du conseil municipal.



## PERSONNEL COMMUNAL

### Administration

M. Thierry BRICHET  
Mme Martine BURKHALTER  
Mlle Liliane CLEMENT  
Mme Dominique JORNOD  
Mme Aline SCHENK

### Cantonniers

M. Samuel CASTELLA  
M. Martial MONNEY  
M. Pierre PUGIN  
M. Christophe SCHMIDT

### Jardinier

M. Fernando COELHO

### Entretien des bâtiments

Mme Anne GRUNDISCH  
Mme Isabelle VALOT  
M. Jean-François VALOT

## ÉTAT CIVIL

### Arrondissement de l'état civil des communes de Cologny et Vandœuvres

Pour mémoire, depuis que l'office de l'état civil de Vandœuvres s'est lié avec celui de Cologny pour créer l'arrondissement de l'état civil de Cologny-Vandœuvres, le 1<sup>er</sup> janvier 2001, la commune de Cologny gère toutes les activités de l'état civil des deux communes.

A noter que les mariages peuvent toujours être célébrés dans chacune des deux communes.

### Statistiques

#### Année 2001 – Arrondissement de l'état civil de Cologny-Vandœuvres

		Cologny	Vandœuvres
<i>Mariages</i>	113	36	77
<i>Décès</i>	36	26	10
<i>Reconnaissance</i>	01	01	--
<i>Naissance</i>	00	--	--

#### *Transcriptions dans les registres*

<i>Mariages</i>		24	09
<i>Mariages père et mère</i>		--	01
<i>Décès</i>		20	03
<i>Reconnaissances</i>		04	--
<i>Naissances</i>		26	08
<i>Changement noms</i>		01	--
<i>Divorces</i>		04	--
<i>Naturalisations</i>		30	17
<i>Rectifications/radiations</i>		07	--
<i>Divers</i>		02	--

#### *Statistiques mariages par officiers*

<i>Laurence Grosclaude</i>	25	44
<i>Elena Legoratto Habib</i>	07	19
<i>Jean-Claude Martin</i>	01	--
<i>Roger Meylan</i>	02	--
<i>Jean Murith</i>	--	--
<i>Janine Hagmann</i>	--	10
<i>Catherine Kuffer</i>	--	05
<i>Emmanuel Foëx</i>	--	--

### **Année 2002 - Arrondissement de l'état civil de Cognoy-Vandœuvres**

		<b>Cognoy</b>	<b>Vandœuvres</b>
<i>Mariages</i>	124	58	66
<i>Décès</i>	44	33	11
<i>Reconnaissance</i>	00	--	--
<i>Naissance</i>	00	--	--

### ***Transcriptions dans les registres***

<i>Mariages</i>	29	24
<i>Mariages père et mère</i>	--	01
<i>Décès</i>	10	10
<i>Reconnaissances</i>	05	--
<i>Naissances</i>	20	10
<i>Changement noms</i>	03	--
<i>Divorces</i>	04	09
<i>Naturalisations</i>	50	05
<i>Rectifications/radiations</i>	02	--
<i>Divers</i>	02	--

### ***Statistiques mariages par officiers***

	<b>Cognoy</b>	<b>Vandœuvres</b>
<i>Laurence Grosclaude</i>	33	47
<i>Elena Legoratto Habib</i>	20	12
<i>Jean-Claude Martin</i>	02	--
<i>Roger Meylan</i>	02	--
<i>Jean Murith</i>	01	--
<i>Janine Hagmann</i>	--	05
<i>Catherine Kuffer</i>	--	--
<i>Emmanuel Foëx</i>	--	02

STATISTIQUE  
VARIATION DE LA POPULATION DE VANDŒUVRES 2002

<b>MOIS</b>	<b>TOTAL</b>
Janvier	2400
Février	2414
Mars	2409
Avril	2402
Mai	2408
Juin	2412
Juillet	2416
Août	2419
Septembre	2415
Octobre	2438
Novembre	2437
Décembre	2432

STATISTIQUE  
VARIATION DE LA POPULATION DE VANDŒUVRES 1850-2002

<b>ANNEE</b>	<b>TOTAL</b>
1850	526
1860	532
1870	610
1880	572
1888	557
1900	542
1910	557
1920	622
1930	782
1941	898
1950	1073
1960	1282
1970	1448
1980	1711
1990	1865
2002	2432

## ACTIVITÉS RELATIVES AU SECTEUR PRIVÉ

### Requêtes en autorisation de construire

L'Exécutif a traité **44 dossiers** de requêtes en autorisation de construire, du 7 janvier au 17 décembre 2002, selon les statistiques suivantes :

#### 1. Dossiers bouclés au 1<sup>er</sup> mars 2003

**32 dossiers** ont été bouclés et sont répartis comme suit :

<i>Préavis communaux</i>	<i>Requêtes accordées par le DAEL(*)</i>	<i>Requêtes refusées par le DAEL (*)</i>
- <i>Préavis favorables</i>	<b>27</b>	<b>1</b>
- <i>Préavis défavorables</i>	<b>0</b>	<b>0</b>
- <i>La commune ne se prononce pas</i>	<b>0</b>	<b>1</b>
- <i>APA/APAT : requêtes sans préavis (**)</i>	<b>3</b>	<b>0</b>

(\*) D.A.E.L      Département de l'aménagement de l'équipement et du logement.

(\*\*) APA/APAT      Autorisations en procédure accélérée.

Ces demandes concernent les objets suivants :

- **08** constructions de villas ou immeubles, avec ou sans aménagements extérieurs ;
- **08** transformations internes à des bâtiments existants (agrandissements, jours en toiture, façades, vérandas, chaufferies...);
- **13** aménagements extérieurs (garages, piscines, couverts, réduits ou cabanes de jardin, clôtures, portails, annexes de bâtiments...);
- **03** aménagements extérieurs + transformations internes à des bâtiments existants,
- **00** dossiers "LER" relatif à des travaux d'aménagements sur voie publique (trottoirs, réfections de routes, carrefours, canalisations...);
- **00** dossier "M" : démolition de bâtiments existants en vue de nouvelles constructions,
- **00** viabilisation et morcellement de parcelles.

#### 2. Dossiers de l'an 2002 actuellement en suspens au DAEL et projets abandonnés

**12 dossiers** ont reçu les préavis suivants :

<i>Préavis communaux</i>	<i>Requêtes en suspens ou abandonnées</i>
- <i>Préavis favorables</i>	<b>10</b>
- <i>Préavis défavorables</i>	<b>2</b>
- <i>La commune ne se prononce pas</i>	<b>0</b>
- <i>Projet abandonné</i>	<b>0</b>

Ces requêtes concernent les objets suivants :

- **04** constructions de villas ou immeubles, avec ou sans aménagements extérieurs,
- **02** transformation interne à des bâtiments existants (agrandissements, jours en toiture, façades, vérandas, chaufferies...);
- **04** aménagements extérieurs (garages, piscines, couverts, réduits ou cabanes de jardin, clôtures, portails, canalisations...);
- **02** aménagements extérieurs + transformations internes à des bâtiments existants.

Il est rappelé que la commune a uniquement un **droit de préavis**, la décision finale étant de la seule compétence du canton (DAEL).

\* \* \*

## BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le dossier important, courant sur cette année, fut le choix du site en vue de la création de deux nouvelles classes de l'enseignement primaire.

Deux options étaient envisageables. La première se situait au premier étage de l'ancienne école et la seconde dans ce qui est communément appelé la salle des combles de la nouvelle école.

Des débats nourris, tant au sein de la commission des bâtiments, que du conseil municipal ou des intervenants concernés, ont nécessité des consultations multipartites afin que l'ensemble des argumentations puissent être prises en compte.

Comme il apparaissait que les deux solutions étaient réalisables sur le strict plan de la fonctionnalité - selon les critères rigoureux du département de l'instruction publique -, il s'avéra que le choix serait déterminé par des questions, non seulement de coûts d'aménagement, mais aussi de confort pour les instituteurs et les élèves (luminosité, bruit, accessibilité, flexibilité des volumes, etc.)

L'alternative proposée portant sur des tâches et des frais considérables, il était manifeste que la décision ne pouvait se faire qu'après une étude approfondie - et dans un esprit de neutralité - des différents paramètres envisagés.

C'est dans ce sens que la municipalité a produit deux études de crédit, dont l'examen précédant la délibération d'engagement des travaux se ferait en 2003.

Il est à noter que dans le cas où la solution de l'ancienne école serait choisie, l'équipement d'un coin bar et cuisinette serait proposé, afin de rendre cette salle plus pratique pour des réceptions.

Dans un autre registre, le salon *Karine Coiffure* s'est installé dans les locaux libérés par la banque Raiffeisen. Une animation bienvenue qui vient compléter la présence artisanale et commerciale du centre du village.

*Emmanuel Foëx*

*Photographie : Emmanuel Foëx*

*L'ancienne école*

## OFFICE DE LA PROTECTION CIVILE DE LA SEYMAZ

- **Expo.02**
- **Exercice à l'intervention**
- **Perspectives**

En 2002, Vandœuvres a continué de faire partie, en matière de protection civile, du groupement intercommunal *OPC Seymaz*, constitué des communes de Chêne-Bougeries, Vandœuvres, Choulex, Meinier et Gy. L'OPC Seymaz est dirigée par une commission de cinq membres, présidée par M. François Grosjean, maire de Chêne-Bougeries, la commune de Vandœuvres étant représentée au sein de cette commission par Mme Catherine Kuffer, adjointe. Les activités ont continué à se dérouler sous la conduite de M. Claude Guignard, Vandœuvres, chef intercommunal.

### **L'OPC Seymaz est donc une organisation intercommunale.**

En 2002, aucun sinistre ou événement de nature catastrophique n'a nécessité l'intervention de l'OPC Seymaz. Lors des fortes pluies de l'automne 2002, seule Chêne-Bougeries a demandé une simple mise à disposition de matériel de pompage.

L'activité pratique s'est dès lors concentrée, pour l'essentiel, dans deux seuls secteurs, soit

- Expo.02 ;
- exercice à l'intervention.

### **Expo.02**

La Confédération et Expo.02 ont demandé l'assistance des protections civiles cantonales pour des tâches de surveillance et de soutien. Les cantons directement concernés par des sites d'Expo.02 ont envoyé les plus forts contingents. Pour sa part, le canton de Genève s'est limité à l'envoi d'un total de 120 incorporés, répartis sur quatre semaines en juillet, septembre et octobre, qui ont travaillé sur l'arteplage d'Yverdon-les-Bains.

L'OPC Seymaz a eu la chance de pouvoir envoyer 14 personnes, sept en juillet et sept en septembre, le chef intercommunal participant à la semaine de septembre. L'appel a rencontré un grand succès de telle sorte que seuls un tiers des inscrits ont pu finalement participer.

L'activité, portant sur huit jours consécutifs, a surtout consisté en l'observation du lac, visant à signaler tout incident sur le lac ou à ses abords immédiats, de jour et en soirée, aux services de sécurité de l'arteplage ; ont également été remplies des tâches de gestion des objets trouvés, assistance aux services de sécurité et régulation du trafic des cars à l'entrée, notamment.

En ce qui concerne la semaine de septembre à laquelle le chef intercommunal a participé, au sein de l'équipe chargée de l'observation du lac, celle-ci est revenue enchantée de ses huit jours de travail, bien qu'il se soit déroulé par un temps généralement exécrable entraînant des conditions parfois difficiles (bise, froid).

### **Exercice à l'intervention**

En 2001 s'était déroulé un exercice organisé par le canton visant à faire collaborer, lors d'un engagement, sapeurs-pompiers et protection civile. Cet exercice a été repris en 2002, plus réduit et organisé par la seule OPC. Un soir de septembre, après deux jours de préparation, une trentaine d'incorporés des services sauvetage, sanitaire, transmissions et renseignements de la protection civile ont réalisé sur le terrain d'exercice de la Ville de Genève à Versoix, avec la participation d'une quinzaine de sapeurs-pompiers de Chêne-Bougeries, un exercice d'intervention parfaitement réussi. Il a montré de réels progrès par rapport à l'exercice de 2001.

Cet exercice sera reconduit car il permet une excellente préparation à l'intervention et, pour les chefs, l'entraînement au commandement et à la donnée d'ordres.

**En 2002, les travaux de la protection civile ont porté sur la réalisation effective de tâches d'assistance à la population et l'exercice à l'intervention.**

### **Perspectives**

Les Chambres fédérales ont adopté, au début de l'automne 2002, la nouvelle loi sur la protection de la population et la protection civile. Cette loi a fait l'objet d'un référendum sur lequel devra se prononcer le peuple suisse en mai 2003. Malgré cette incertitude, les préparatifs de l'introduction de la nouvelle loi se poursuivent. Cette dernière va conduire à une diminution de la durée d'obligation de servir ainsi qu'à des réductions d'effectifs, en partie compensées par des exercices accrus, et à une réorganisation. Le canton de Genève n'entend en effet plus maintenir d'OPC de moins de 25'000 habitants. La région Arve-Lac, avec trois petites OPC, se trouvera donc touchée et il est prévu la disparition de l'OPC Seymaz, ses cinq communes étant rattachées aux deux OPC voisines. C'est ainsi que Vandœuvres rejoindrait l'OPC Lac. Une telle restructuration demande d'abord un accord politique, encore à venir, et entraînera une réorganisation qui n'a pas encore débuté.

**La protection civile s'achemine inexorablement vers une protection de la population plus rationnelle ; par ailleurs, notre région devrait être réorganisée.**

*Claude Guignard*

## **CULTURE, LOISIRS, MANIFESTATIONS COMMUNALES, TROISIÈME ÂGE**

### **Projets culturels**

La commission culture, qui se réunit toujours très régulièrement pour traiter de dossiers nombreux et variés, a abordé l'année 2002 par l'étude d'un livre sur les paysages de Vandœuvres.

Ce projet, qui date de la législature précédente, a beaucoup évolué, puisque de simple brochure qu'il devait être au départ, il est devenu un véritable ouvrage, propre à être édité, diffusé et mis en vente. Juste avant Noël, les habitants de la commune ont ainsi pu souscrire au livre *Vandœuvres Paysages*, coédité par la commune de Vandœuvres et les éditions In Folio.

L'offre de billets à prix préférentiel a finalement permis à près de 400 Vandœuvriens de se rendre à Expo.02. Cette subvention (qui répondait partiellement à une pétition demandant au conseil municipal d'offrir à tout habitant de notre commune des billets en votant un crédit de plus de Fr. 120'000.-) a finalement coûté Fr. 16'000.-.

### **Manifestations communales**

Après une journée pluvieuse, la soirée du 1<sup>er</sup> août a été radieuse. Résolument traditionnels, les divertissements annoncés ont incité une foule nombreuse à venir profiter du parc de la mairie : lancer de drapeaux et cors des Alpes ont précédé le discours de Madame le Maire et les chants patriotiques. La soirée s'est terminée par de magnifiques feux d'artifices, contrôlés professionnellement par les sapeurs-pompiers de la commune.

L'exposition des artistes et artisans qui a lieu tous les quatre ans, s'est tenue les 2 et 3 novembre.

Un comité indépendant a été constitué, présidé par Viviane de Witt et composé de Vandœuvriens de tous âges, enthousiastes et très assidus au travail. Les cantonniers, tout comme les concierges du centre communal, ont participé à la réussite de cette manifestation communale par leur aide pratique et efficace.

28 exposants ont permis au public de découvrir, dans des stands savamment agencés, les talents ou des spécialités aussi étonnants que diversifiés.

Un brunch, préparé par les Dames Paysannes, et un concours de dessin, organisé par Claudine Golay dans le cadre de l'école, ont contribué à rendre ce week-end très convivial.

Par ailleurs, la mairie avait invité un groupe folklorique roumain, *La Couronne du Chioar*, à participer à ce week-end en tenant un stand d'artisanat local et en offrant quelques représentations de leurs danses et chants nationaux. Ce groupe, très professionnel, dynamique et sympathique, venait de Satulung, village de la région des Maramures, au nord-ouest de la Roumanie, que Vandœuvres parraine depuis 1990. Une importante délégation des autorités de Satulung accompagnait ce groupe de jeunes, qui ont profité de leur venue à Genève pour découvrir nos coutumes.

Le 2 décembre, un concert de violon et piano a été donné, au temple, par Gaëtane Prouvost et Sébastien Risler. Celui-ci n'a pas remporté le succès mérité par semblables virtuoses, peut-être en raison du grand nombre de manifestations organisées cet automne dans le temple.

La commission culture devra réexaminer la question de ces concerts d'automne et souhaite travailler en concertation avec la paroisse de Vandœuvres-Choulex pour éviter cette « surabondance » de concerts (par ailleurs tous plus beaux les uns que les autres).



## Nos Aînés

C'est aussi à Expo.02, et plus précisément à Morat, que la sortie de printemps a entraîné nos Aînés. Ce site avait été choisi en raison de sa taille, de ses facilités d'accès et de sa situation, entre vieille ville et lac.

Cette journée du 5 juin, commencée sous le soleil, mais terminée sous une pluie battante, semble avoir ravi nos Aînés, particulièrement impressionnés par la fresque de la bataille de Morat, située dans le Monolithe, et par le...déjeuner !

En janvier, lors du repas traditionnel servi par Didier Jacquet, l'animation avait été donnée avec enthousiasme par le chœur de l'Institut biblique de Genève, sis route de la Capite.

A l'automne, nos Aînés ont à nouveau été reçus au centre communal, pour un déjeuner typiquement genevois, en l'honneur de nos amis roumains, qui ont fait une démonstration de leurs talents folkloriques après le repas.

## Subventions

Afin de mettre sur pied d'égalité les deux fondations sises sur la commune, la commission a décidé d'allouer la même subvention à la Fondation *Maisons Mainou* qu'à la Fondation *von Hardt*.

Véronique Chacon, mezzo-soprano et enfant de la commune, a donné un concert de chant en juillet. Les autorités communales ont encouragé cette démarche en prenant en charge une partie des frais de cet événement, qui a eu lieu au temple.

## Spectacle dans le parc de la mairie

La plus grande entreprise culturelle de l'année 2002 a été, pour la commission culture, mais surtout pour la sous-commission constituée à cet effet et présidée par Michel Hagmann, la mise sur pied du deuxième spectacle produit dans le parc de la mairie.

Ce spectacle, intitulé *Paroles d'anges*, a été créé par Pierre-Alexandre Jauffret, metteur en scène et créateur genevois mais déjà bien connu au-delà de nos frontières. Malgré plusieurs incidents et difficultés (météorologie, accidents), ce spectacle a remporté un grand succès.

Près de 50 figurants (dont certains adolescents et des habitants de la commune), deux comédiens professionnels et six semi-professionnels, ont participé à ce théâtre sans paroles mais sur une musique d'Arthur Honegger *Le dit des jeux du monde*.

Comme en 2001, le double but poursuivi était, d'une part, de mettre en valeur la beauté du parc de la mairie et, d'autre part, de donner l'occasion aux Vandœuvriens de se rencontrer, de se retrouver. Le premier de ces buts a manifestement été atteint, si l'on se souvient des articles de presse élogieux, des compliments et des 1'700 spectateurs qui ont assisté aux 14 représentations. Le deuxième aussi, même si l'on peut regretter une relativement faible participation des communiens lors des premières représentations. En revanche, nous avons apprécié l'excellente collaboration, dans le cadre de l'organisation du spectacle, de certains habitants : ainsi, Didier Jacquet, qui a permis tous les soirs un moment convivial sous la tente en proposant un buffet, avant le spectacle, à ceux qui désiraient manger sur place.

Sur la base de nouveau succès, concluant à tous points de vue (le budget a été tenu), le conseil municipal a décidé, en automne, de reconduire l'expérience, mais en 2004 seulement, pour alterner l'offre culturelle régionale (le festival *Amadeus*, à Meinier, ayant lieu toutes les années impaires).

*Catherine Kuffer*

## **ROUTES, CIRCULATION ET CANALISATIONS**

### **Traversée du village**

Le 12 novembre 2001, le conseil municipal votait le crédit d'étude de la traversée du village. Les bureaux d'ingénieurs et d'architectes-paysagistes mandatés ont dès lors pu approfondir ce dossier, en cours depuis de nombreuses années.

La commission ad hoc, élargie à tous les membres du conseil municipal intéressés, a donc suivi, tout au long de l'année, l'évolution du projet, dont le but est multiple : ralentir le trafic (de plus en plus lourd) et garantir une meilleure sécurité piétonne, notamment pour les écoliers.

Lors de sa séance du 12 mars, à laquelle l'APEVAN (Association des parents d'élèves de l'école de Vandœuvres) et Monsieur Fredy Wittwer, alors directeur de l'OTC (Office cantonal des transports et de la circulation) étaient invités, ce dernier a proposé d'abandonner le principe de la priorité de droite aux trois carrefours principaux du village et de revenir à celui des giratoires. Une telle solution avait pourtant été rejetée par l'Etat en 1999.

Mais la gestion de la sécurité routière est aussi un domaine qui évolue et les « mini-giratoires », constitués d'une pastille centrale franchissable, sont devenus courants, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années encore.

La commission a été convaincue par cette proposition, notamment en raison du fait qu'il était possible de procéder à des essais pour tester l'efficacité des giratoires.

L'obligation de procéder à une mise à l'enquête publique, après que le conseil municipal eut avalisé cette décision en avril, a retardé leur réalisation, qui n'a pu se faire que dans la première semaine de juillet.

Depuis lors, travaillant de concert avec le DAEL et, plus particulièrement, le service des routes cantonales, l'OTC, et les autres services de l'Etat, les bureaux d'ingénieurs et l'Exécutif ont avancé dans la réalisation de l'étude.

Lors de la commission du 6 novembre, l'APEVAN était informée de l'avancement de l'étude et des modifications apportées au projet. Les mandataires prenaient aussi note des souhaits de l'association.

### **Chemin de la Blonde**

Dans le courant du premier trimestre 2002, le chantier de mise en séparatif et de mesures ralentissement sur le chemin de la Blonde a pris fin.

Toutefois, lors de la rédaction du présent rapport, au printemps 2003, le chemin n'a toujours pas trouvé son aspect définitif. En effet, la pose du revêtement final a dû être repoussée pour des raisons techniques, ce qui dans un sens est positif, car les nombreux chantiers en cours entraînent un très grand trafic de poids lourds et ceux-ci endommagent fortement le chemin.

Les mesures de modération du trafic avaient été voulues « naturelles », afin de conserver au chemin un aspect paysager. L'irrespect, voire, parfois, l'incivilité de certains conducteurs laisse à penser qu'il faudra renforcer ces aménagements par des moyens plus urbains mais plus efficaces (potelets, bordures).

## **Etude de zones 30 km/h dans la commune**

L'étude globale de mise en zone 30 km/h, effectuée par le bureau d'ingénieurs TRAFITEC, mandaté en 2001 déjà, a permis de définir trois secteurs de la commune où il serait judicieux et bienvenu de ralentir le trafic pour la sécurité et le bien-être des riverains :

1. Blonde/Buclines/Petit-Pont.
2. Peutets/Rossignol/Cocuz/Pré-Moineau/Lulasse.
3. Rippaz/Ecorcherie/Hauts-Crêts/Vert.

Décision a été prise d'examiner en premier lieu le principe d'une zone 30 km/h dans le quartier Blonde/Buclines, étant donné la finalisation prochaine des mesures de ralentissement susmentionnées.

Ce d'autant plus que la commune de Chêne-Bougeries étudie un dossier similaire dans le périmètre Buclines-Fourches ; il était dès lors judicieux de joindre les deux dossiers, notamment en vue de leur présentation devant la CCC (Commission cantonale de circulation).

## **Divers**

L'Exécutif a géré au quotidien les très nombreux travaux entrepris dans le cadre de l'entretien ou de la réfection des chemins communaux : chaque jour, une question se pose, un problème doit être résolu dans ce domaine, qui est large, puisqu'il concerne autant le sous-sol que l'éclairage, les trottoirs, l'entretien des chaussées, la signalisation routière, les bouches d'égout, etc.

La question de l'entretien ou de la réfection des collecteurs des drainages agricoles a non seulement représenté un gros montant au budget – car ces drainages sont souvent très anciens et sont obstrués par des racines, du calcaire – mais aussi de gros travaux de remise en état.

Il a de même été décidé, dans le cadre de la gestion des affaires communales, des innombrables interventions sur les chemins communaux, décisions qui touchaient autant à de menus détails (déplacement d'une borne, marquage au sol, etc.) qu'à des problèmes plus complexes (pose de tubes en attente pour la fibre optique, limites de propriété, etc.)

Enfin, le 3 octobre, l'Exécutif a apporté son soutien à la journée *Pedibus* mise en place par l'APEVAN, dans le cadre d'une journée nationale organisée sur le thème de l'école à pied. Plus de 90 enfants se sont rendus à pied à l'école ce jeudi-là, pris en charge par une adulte le long de sept « lignes » différentes.

*Catherine Kuffer*

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire est un sujet qui préoccupe chaque communier. Lors de la séance de bilan de législature du 26 mars 2003, les autorités ont répondu aux nombreuses questions posées par l'assistance et qui se sont focalisées sur deux sujets : les nouvelles constructions et la circulation.

Pour rappel, la LaLAT, qui a été modifiée le 30 mai 2002, précise désormais expressément que les autorités cantonales et communales sont tenues d'appliquer les principes et les objectifs du plan directeur communal, notamment en veillant à ce que les plans d'affectation du sol soient conformes au plan directeur cantonal et à son concept de l'aménagement cantonal.

Simultanément, le Grand Conseil a allégé la LCI dans le sens d'un allègement des exigences à respecter pour les constructions sises en zone villa. Ainsi, les travaux projetés à l'intérieur d'une villa isolée ou en ordre contigu (pour autant qu'ils ne modifient pas la surface habitable) et les constructions de très peu d'importance en zone à bâtir ne sont plus soumis à autorisation de construire.

En outre, depuis le 29 novembre 2002, la notion de plan directeur localisé figure également dans la LaLAT. Deux catégories entrent dans cette nouvelle notion : le plan directeur communal, dont le périmètre recouvre la totalité du territoire d'une ou plusieurs communes, et le plan directeur de quartier, dont le périmètre recouvre une partie du territoire d'une ou plusieurs communes. L'élaboration d'un plan directeur communal est obligatoire, sauf pour les communes de moins de 1'000 habitants, alors que celle d'un plan directeur de quartier est facultative, sous réserve des périmètres d'aménagement coordonnés prévus par le plan directeur cantonal. Le plan directeur localisé fait l'objet d'une double approbation, de la commune et du Conseil d'Etat.

Vandœuvres n'est, à ce jour, pas concernée par le premier train de déclassement de territoire nécessaire face à l'intensification de la crise du logement. En effet, elle est répertoriée dans une zone dite de pénétrante de verdure. Mais elle subira forcément les répercussions des déclassements envisagés à Frontenex (concernant Cologny et Chêne-Bougeries), aux communaux d'Ambilly (Thônex), ainsi qu'à Puplinge.

C'est pourquoi elle a confié un mandat à Madame Arlette Ortis pour actualiser son plan d'aménagement, qui date de 1992, et pour être prête « à voir venir ». Elle désire posséder un inventaire précis des zones qui peuvent encore être bâties. Le conseil municipal a décidé d'étudier différents scénarii pour ne pas être pris au dépourvu si des demandes d'autorisation peu respectueuses des règles habituellement suivies lui parviennent.

L'exécutif reste très strict dans ses préavis, aucune dérogation de densification n'étant accordée. Il désire ainsi préserver la valeur environnementale de Vandœuvres, valeur à protéger.

Conformément aux principes aujourd'hui largement admis de développement durable, les autorisations de construire sont soumises à de nouvelles lois, qui répondent au souci d'une préservation accrue de l'environnement.

Le plan directeur des chemins de randonnée pédestre est achevé et le balisage des itinéraires pédestres du canton a été réalisé... ce qui permettra à chacun de découvrir, par la promenade, la beauté des paysages vandœuvriens.

*Janine Hagmann*

## COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, AIDE SOCIALE ET HUMANITAIRE

Fidèle à sa tradition de solidarité, tant pour le tiers-monde que pour les populations défavorisées de notre région, la commune a consacré, cette année encore, deux fois 1 % de ses dépenses de fonctionnement à la coopération et à l'aide sociale.

La commission s'est réunie à quatre reprises durant l'année écoulée. Ses activités ont été centrées principalement sur la coopération au développement et l'aide humanitaire, les décisions concernant l'aide sociale étant du ressort de l'exécutif.

### Coopération au développement

L'Association Rossignol-Vandœuvres (Arvan), active au Burkina Faso, et l'O.N.G Krousar Thmey, œuvrant au Cambodge, demeurent nos interlocuteurs privilégiés.

L'**Arvan** développe et consolide son action coopérative dans le département de Namissiguima, au nord du pays ; ses réalisations sont dirigées vers l'aide à la santé, l'éducation et le développement agricole, grâce à la collaboration avec les groupements des paysans Naam.

Cette année, les projets importants de l'Arvan comportaient un soutien à la vaccination, l'amélioration des conditions de vie pour les élèves et leurs enseignants dans dix-neuf écoles, et la création d'une banque centrale de céréales pour l'union des groupements Naam.

**Krousar Thmey** est une O.N.G d'importance au Cambodge. Elle fut la première à se préoccuper du sort des enfants lourdement handicapés (sourds-muets et aveugles), ainsi qu'à prendre en charge les adolescents laissés pour compte dans la rue ou embrigadés dans des réseaux de prostitution. Pour chacun d'eux, des structures de formation et d'accueil ont été créées à travers le pays. Chaque année, de nouveaux projets d'écoles ou de centres se réalisent. Cette diffusion géographique permet de favoriser chaque région et d'intégrer au mieux les enfants dans leur lieu d'origine.

Depuis 2001, la commune soutient également les projets de **Ushagram Trust** au Bengale occidental. Cette association, fondée par un disciple de Sri Aurobindo (Sri Gopal Chakraborty), est organisée autour d'une communauté villageoise. Celle-ci dépend d'un centre névralgique, constitué d'un ashram, d'une école et de chambres d'hôtes pour les coopérants étrangers.

Ces quinze villages sont regroupés sous une même charte de solidarité, de respect de l'environnement et de développement spirituel. Leurs productions agricoles servent en premier à l'approvisionnement de chaque village, tandis que des produits plus spécifiques sont vendus à l'extérieur pour financer les projets de construction.

La commune soutient également l'action de l'organisation **Vivamos Mejor**, et plus spécifiquement son projet d'éducation des adultes et d'assainissement de conditions de vie dans une grande favela de Rio de Janeiro.

En Arménie, dans la région de Spitak, la commission épaula depuis quelques années déjà, les actions des **Unions chrétiennes suisses** dans leurs projets de construction d'orphelinats et de centres pour la jeunesse.

Enfin, dans le domaine de l'éducation et de la formation, la commune prend en charge, chaque année, l'écolage d'un étudiant francophone venu étudier à l'**Université des droits de l'homme**. Le postulant obtient, à la fin des sessions, un « mastère humanitaire » qui lui servira à mettre en place de manière efficace – et avec le plus grand nombre d'outils possibles – des structures d'application des droits de l'homme dans son pays.

## Aide humanitaire

La commission a auditionné Mesdames Janet Morier-Genoud et Francine Kandarouoff, fondatrices de l'association **Kamathipura**. Cette O.N.G intervient dans les quartiers de prostitution de la ville de Bombay. Elle s'occupe plus spécifiquement de prendre en charge les enfants des prostituées qui sont complètement démunis et livrés à eux-mêmes. Un personnel qualifié et dévoué s'occupe de placer ces enfants dans des familles d'accueil ou des crèches, de leur donner une éducation, et de leur procurer un entourage affectif dont ils manquent cruellement. Séduits par l'engagement réel dont font preuve ces deux responsables, la commission a décidé de favoriser leurs efforts.

Egalement nouvelle, parmi les organisations bénéficiant de notre soutien, l'association **Medaid** envoie en mission des chirurgiens de grande expérience opérer dans un centre de chirurgie cardiaque, constitué à l'hôpital universitaire de Sarajevo. Cette organisation est sous la responsabilité d'un chirurgien d'origine bosniaque, exerçant à Genève. En trois ans, son équipe et lui-même ont réalisé plus de 300 opérations à cœur ouvert gratuites pour les personnes nécessiteuses.

C'est dans un même sens que le **docteur Philippe Bédât** se rend au Burkina Faso. Chirurgien orthopédiste réputé, il pratique un nombre important d'opérations en faveur des populations démunies de la province de Yatenga. Son travail exemplaire dans la réhabilitation et la mise en salubrité de l'hôpital de Ouahigouya, est chapeauté par l'organisation **Bilifou-Bilifou**, qui reçoit également notre soutien.

Dans le domaine médical et humanitaire d'urgence, la commune parraine également **Médecins sans frontières**, dont les missions se déroulent souvent au cœur des conflits et dont l'abnégation des participants force l'admiration.

Autre situation de guerre et d'urgence, c'est au Soudan que les **Amis de sœur Emmanuelle**, déploient leur aide. Un travail également exemplaire qui remporte depuis longtemps l'adhésion de la commission.

Des contributions plus modestes sont également allouées aux **Amis du Tibet** (solidarités avec les réfugiés), à l'association américaine **Cultural Survival** (défense des peuples indigènes), à l'**Ased** (Association pour l'enfance en détresse en Albanie), à **Aid for Aids** (prise en charge des enfants de sidéens dans une école en Ouganda) ainsi qu'à **Solidarité Tiers monde**.

## Aide sociale

Une cinquantaine d'associations, pour la plupart ayant leur siège à Genève, sont subventionnées. Certaines reçoivent un soutien plus appuyé, du fait que leur travail est suivi plus attentivement par la municipalité.

Il s'agit notamment de l'association du **Bateau Genève**, dont le bâtiment est maintenant bien connu des Genevois et dont le succès mérité se renforce d'année en année. Centre d'accueil pour les marginaux et les laissés pour compte de notre société, ce bateau, aujourd'hui parfaitement restauré (et en état de naviguer !), est également un lieu important pour la culture alternative genevoise.

Autre association recevant une attention particulière de notre part, le **Triologue** fait œuvre de novation en proposant à toute personne nécessiteuse des services d'aide complémentarisés. Par l'intermédiaire d'une cellule centrale, le requérant est conduit, selon ses besoins, vers une aide médicale, juridique, psychologique ou administrative gratuite ou à frais très réduits. Les personnes qui sont en charge de ces services sont toutes des professionnelles et consacrent ainsi une part non négligeable de leur temps libre à cette tâche solidaire.

Comme chaque année, les membres de la commission ont été mis à contribution lors d'une fin de semaine de printemps pour venir en aide à l'association **Plainpalais Accueil**. Il s'agit de préparer un repas pour environ deux cents personnes et de le servir, le dimanche soir, au centre d'hébergement. Moment important où la solidarité s'exerce de manière concrète et durant lequel chacun peut mesurer à quel point l'exclusion et la marginalisation sont une réalité dans notre société. Plainpalais Accueil bénéficie également d'une allocation financière de la municipalité.

Les autres organisations recevant un appui plus suivi de la part de la commune sont : la fondation **Transport Handicap**, la **Croix-Rouge genevoise**, le **Groupe des bienvenus**, l'association **Nez rouge**, l'**Association romande pour les familles des enfants cancéreux**, la fondation **Cancer et solidarité**, **Carrefour-Prison**, le **C.S.P**, la **Coulou** et la fondation **Clair Bois**.

*Emmanuel Foëx*

*Photographe : Emmanuel Foëx*

*Hôpital de Ouahigouya, bloc opératoire (Burkina Faso)*

*Photographe : Emmanuel Foëx*

*Champignonnière suspendue, Ushugram Trust (Bengale occidentale)*

## ECOLE, SPORTS

Si, à la rentrée scolaire 2002-2003, le nombre d'élèves était stationnaire par rapport à 2001 (196 contre 193), celui du jardin d'enfants, en revanche, augmentait fortement, obligeant celui-ci à ouvrir matin et après-midi. Madame Madeleine Rall, fidèle et efficace jardinière d'enfants, et son aide, Madame Corinne Meyer, ont fait face sans difficulté au doublement de leur temps de travail.

Même succès, si l'on peut dire, du côté du restaurant scolaire le *Sel & Poivre*, qui, pour des raisons de sécurité et de respect des normes d'accueil, a dû limiter le nombre d'enfants par repas – limite très difficile, voire impossible à tenir dans la réalité.

Mise à part une finance d'inscription de Fr. 100.- par famille, les parents paient Fr. 8.- par repas + Fr. 2.- pour l'animation parascolaire. Quant à la commune, elle verse une subvention annuelle de Fr. 15'000.- à l'association *Sel & Poivre* et a versé, en 2002, Fr. 23'670.- au GIAP, à titre de participation au fonctionnement de ce groupement intercommunal pour l'animation parascolaire.

Les repas ont toujours lieu dans le foyer du centre communal, alors que l'animation se déroule soit dehors, soit dans la salle de gymnastique, soit, surtout, dans une salle mise à disposition par la commune au premier étage dudit centre.

Sous la férule de Mesdames Claire de Haller et Flavia Cogne, une nouvelle association a été constituée, celle de la *Bibliothèque*. Le local, sis au rez-de-chaussée de l'ancienne école et lui aussi mis à disposition et remis à neuf par la commune, est ouvert à tous les enfants de Vandœuvres. Les élèves de l'école s'y rendent très régulièrement et en grand nombre, à tel point qu'il a déjà fallu augmenter les heures d'ouverture.

Une subvention de Fr. 2'000.- a été versée à l'association pour l'achat de livres neufs.

La *Tanière de l'Éveil* a accueilli 15 enfants en début d'année, l'effectif ayant par la suite diminué pour diverses raisons. Sa responsable, Madame Elizabeth Gampert, est assistée une fois par semaine par une étudiante et le vendredi par sa fille.

Quant à l'APEVAN, toujours présidée par Madame Françoise Briffaud, elle organise différents cours tels que dessin, rythmique, percussion, anglais.

Très concernée par les problèmes de sécurité, cette association a participé à deux reprises à la commission municipale des routes, afin d'être tenue au courant du dossier concernant la traversée du village. L'APEVAN a par ailleurs organisé, le 3 octobre, une journée test « Pedibus » : 96 élèves, habituellement transportés en voiture, se sont rendus à pied à l'école en suivant un tracé prédéfini et accompagnés d'un adulte. Les instituteurs ont trouvé les enfants détendus et éveillés ce jour-là : opération à suivre...

Le Tennis Club de Vandœuvres, créé il y a plus de dix-sept ans et présidé par Monsieur Patrick Lehner, compte 167 membres. Il dispose de deux courts en dur, dont la commune a financé la réfection en 2002. Le Club offre à ses membres une pratique permanente du tennis, selon les conditions météorologiques, ainsi qu'un club-house avec WC et douches. Des cours juniors sont organisés les mercredis matin d'avril à juin et de septembre à novembre. Des cours privés peuvent également être pris auprès d'un professeur.

Pour la première des grandes fêtes annuelles que sont les promotions, il avait été décidé de remplacer une attraction par une animation plus proche de la nature. C'est la troupe de scouts Saint-Exupéry, de Vandœuvres, qui s'est proposée pour organiser et surveiller des jeux artisanaux et naturels (pont de corde, course au sac, par exemple). Ils ont remporté un grand succès auprès des enfants comme des parents, invités à participer à certains jeux. En revanche, vu le nombre d'enfants grandissant, il faudra remettre une attraction traditionnelle.



La cérémonie du matin a duré moins longtemps que par le passé, car les prix et les récompenses avaient été remis en classe par des représentants de la commission scolaire et la soussignée. Les enseignants ont préparé avec les enfants un spectacle intitulé *Au fil de l'eau*, lequel a remporté un magnifique succès. Ce spectacle était composé d'une suite de tableaux, tous plus colorés les uns que les autres, joués sur des musiques d'Australie, d'Europe, d'Amérique du Sud et centrale.

La question des effectifs scolaires à la rentrée 2003-2004, abordée en commission, a été renvoyée devant la commission des bâtiments, car l'augmentation du nombre d'élèves nécessitera l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée 2003.

Pour le 400<sup>ème</sup> anniversaire de l'Escalade, le corps enseignant avait décidé de préparer, avec les élèves, la soupe de la Mère Royaume et a proposé aux enfants des déguisements en relation avec la Genève de 1602.

C'est avec plaisir que l'Exécutif a encouragé à nouveau la participation de 3 classes à la Bataille du livre, animation qui a lieu tout au long de l'année scolaire avec pour but d'inciter les élèves à la lecture.

*Catherine Kuffer*

*Photographie : Daniel Rinaldi*

*Promotions 2002*

## ENVIRONNEMENT, MESURES PAYSAGÈRES

### Protection de l'environnement, mesures paysagères

Le développement de la zone villa et le morcellement toujours plus intense des parcelles induisent une forte pression sur l'environnement naturel. Il est impératif que la commune soit active dans la préservation des zones de grande valeur, et dans l'entretien et la conservation de ce qui lui reste comme paysages historiques. Elle poursuit, dans ce sens, son programme de reconstitution de lignées de chênes et de haies vives, indispensables pour préserver la biodiversité. Autant que faire que peut, des recommandations sont communiquées aux nouveaux propriétaires s'établissant à Vandœuvres, dans le but qu'ils nous préservent des haies de thuyas et de laurelles. Ne serait-ce que leur aspect triste et disgracieux, ces essences sont hélas également de véritables déserts biologiques.

Dans le programme de reboisement, 2002 fut une année de transition. Aucun grand projet n'a en effet pu être entrepris, tant que le litige qui oppose la commune à un propriétaire du **chemin de la Manche** n'a pas trouvé de résolution juridique. Rappelons pour mémoire que la commune, avec l'appui du D.I.A.E, avait constitué l'année précédente une importante lignée de chênes le long de ce chemin de terre. Cette magnifique réalisation, qui avait obtenu l'aval des parties concernées (propriétaires des parcelles et agriculteur) et qui avait suscité l'enthousiasme de nos communiens, fut remise en cause par un des propriétaires riverains, dont le terrain est pourtant en herbage depuis de nombreuses années.

Compte tenu de ce qui précède, la commune a essentiellement assuré le suivi de l'entretien des plantations de chênes existantes. Elle a également procédé à la réfection et à l'aménagement de banquettes herbeuses au chemin de Marchepied.

### Développement durable

Dans un domaine plus général, la commission de l'environnement s'est penchée sur l'éventualité pour la commune de constituer un **Agenda 21** local, ceci en relation avec les thèses actuelles sur le développement durable et en connexion avec les projets cantonaux.

La commune a convié dans cet esprit Monsieur Jean-Bernard Lachavanne et Madame Raphaëlle Juge, attachés à l'Université de Genève et fondateurs de l'*Association pour la sauvegarde du Léman*. Ces deux personnes connaissent bien notre commune, puisqu'elles sont les auteurs d'une étude essentielle sur l'état de l'environnement à Vandœuvres.

Il est apparu, au sortir de cette importante session, que l'établissement d'un tel concept impliquait des charges considérables, tant au niveau administratif qu'organisationnel, et que cela ne pouvait se mettre en place que dans la durée d'une législature. D'autre part, il est ressorti que la commune de Vandœuvres, de part ses directives en ce qui concerne l'aménagement du territoire - ainsi que par ses actions dans le domaine environnemental et social -, remplissait déjà nombre de points proposés par l'organigramme d'un Agenda 21.

Dès le début de la législature prochaine, Monsieur Lachavanne et Madame Juge seront sollicités comme consultants, afin d'établir une coordination raisonnée et cohérente des actions de la municipalité s'inscrivant dans l'optique du développement durable.

### Gestion des déchets

La commune s'oppose toujours fermement à l'implantation sur son territoire d'une **usine de compostage des déchets verts** disproportionnée et comportant un risque de nuisances réelles à l'emplacement où elle est prévue. Elle accepte, par contre, un centre de compostage de taille moyenne, réservé à l'usage des communes d'Arve et Lac.

Le numéro spécial de la *Coquille* paru en 2003 résume parfaitement les différents aspects de ce problème, tant au niveau historique et juridique, qu'environnemental, économique ou social.

L'entreprise ACADE a par ailleurs été mandatée pour conduire une étude sur les effets agronomiques de l'épandage de déchets verts broyés dans les champs.

## Recensement des déchets de la population de Vandoeuvres

### Statistiques annuelles dès 1992

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
<b>Nombre d'habitants au 31.XII.</b>	<b>1880</b>	<b>1903</b>	<b>1893</b>	<b>1939</b>	<b>1971</b>	<b>2022</b>	<b>2104</b>	<b>2207</b>	<b>2334</b>	<b>2400</b>	<b>2432</b>
<b>Déchets ménagers tonnage</b>	625.00	607.60	610.00	606.050	613.20	662.13	724.020	780.00	794.00	832.10	790.5
<b>moyenne/habitant en kilos</b>	332.45	319.29	322.24	312.56	311.11	327.46	344.00	353.42	340.18	346.70	325.04
<b>Papier tonnage</b>	28.00	30.00	36.00	42.20	44.20	47.52	57.32	58.68.	74.00	59.25	87.95
<b>moyenne/habitant en kilos</b>	14.89	15.76	19.02	135.01	22.43	23.50	27.24	26.49	31.53	24.68	36.16
<b>Déchets jardin tonnage</b>	37.00	49.00	63.70	67.90	76.50	108.30	244.13	348.00	517.	617.36	442.46
<b>moyenne/habitant en kilos</b>	19.68	25.75	33.65	35.02	38.81	53.56	116.03	157.59	221.50	257.23	181.93
<b>Verre tonnage</b>	31.00	45.00	47.00	46.80	31.50	52.00	71.50	52.00	53.00	72.80	9.75
<b>moyenne/habitant en kilos</b>	16.49	23.65	24.83	24.14	15.98	25.72	33.00	23.28	22.92	30.33	4.16
<b>PET tonnage</b>	-	0.13	0.12	-	0.87	0.60	1.48	2.54	3.50	1.88	3.02
<b>Alu tonnage</b>	-	-	-	-	-	-	1.2	0.8	1.8	2.4	1.1
<b>Huiles tonnage – dès 2001</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.40	0.40
<b>Textiles tonnage</b>	-	-	1.44	2.24	2.54	2.34	3.15	3.37	4.18	4.68	5.76
<b>Piles Tonnage – dès 2003</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.525
<b>Réfrigérateurs par pièce</b>	-	-	-	13 p.	12 p.	16 p.	15 p.	15 p.	25 p.	24 p.	25 p.
<b>Matériel OREA par pièce- dès 2000</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	12 p	11 p.	11 p.

### Subventions et divers

La municipalité a apporté son soutien à plusieurs organisations œuvrant dans le domaine de l'environnement et de la sauvegarde du paysage. Il s'agit de **Pro Natura**, de l'**A.S.L** (Association pour la sauvegarde du Léman), du **Centre nature de la Pointe-à-la-Bise**, de la **Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage** et de l'association **Seymaz rivière**. Elle a en outre participé aux Floralies organisées dans le cadre de la Foire de Genève.

Dans la ligne du développement durable, la commune a décidé de soutenir également l'association **Nordesta**. Celle-ci est active dans cette région extrêmement démunie du Brésil (Nordeste) et tente, à travers ses projets de coopération, de mettre en synergie les trois pôles de la durabilité que sont l'économie, l'environnement et le développement social.

Comme chaque année, la commune a organisé un cours de taille des arbres fruitiers, sous la direction experte de Monsieur Nicolas Varidel. Un moment de convivialité et d'apprentissage horticole qui remporte toujours un franc succès.

*Emmanuel Foëx*

*Le chemin de Tattes-Fontaine dans les années 30*

## INFORMATION ET COMMUNICATION

Comme les deux années précédentes, quatre numéros de la *Coquille* ont été publiés en 2002. La commission *Information et communication* s'est réunie régulièrement au cours de l'année pour en préparer le contenu.

Afin de moderniser l'apparence du journal, il a été décidé de changer le graphisme de la couverture et d'adopter, pour cette dernière uniquement, du papier glacé. Les couleurs de la commune ont été reprises, avec un feuillage de chêne en fond dans la partie verte, et les photos illustrant le dos de couverture sont désormais en couleur. Les saisons ont en outre remplacé les mois de parution du journal sur la page de couverture.

Décision a été prise en fin d'année, en vue du premier numéro de 2003, de changer également le format de la *Coquille*. Le journal est ainsi légèrement plus grand qu'il ne l'était jusqu'ici. La commune a en outre fait l'acquisition d'un nouveau programme informatique rendant plus performant le travail d'édition.

Les thèmes abordés étaient généralement en relation avec la vie communale. A noter la création d'une nouvelle rubrique, intitulée *Chronique du temps passé*, consistant en une retranscription des anciens registres de délibérations du conseil municipal.

Les articles ont, pour la plupart, été rédigés par les membres de la commission, par d'autres conseillers municipaux et par le maire et les adjoints. Les communiers sont toujours les bienvenus, s'ils souhaitent faire parvenir des textes qu'ils aimeraient voir publiés dans le journal.

Les critiques, dans leur majorité favorables, ont été nombreuses. Certaines d'entre elles ont, comme par le passé, paru dans le *Courrier du lecteur*.

***Emmanuel Foëx***

*Premier registre du conseil municipal, séance du 8<sup>ème</sup> Nivose an IX*

## **GROUPEMENTS COMMUNAUX**

### **CLUB DE BRIDGE DE VANDŒUVRES**

Le club de bridge de Vandœuvres remporte un succès réjouissant.

Il compte actuellement septante membres cotisants auxquels il faut ajouter une soixantaine de joueurs qui participent ponctuellement aux tournois qui ont lieu toutes les trois semaines.

Cette belle fréquentation a conduit le comité à limiter le nombre de joueurs qui s'inscrivent aux tournois à quarante personnes afin que le jeu puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

On peut donc constater que chaque jeudi vingt à quarante personnes se retrouvent à Vandœuvres pour passer un moment de détente dans un esprit très convivial et sympathique.

C'est un véritable « club d'aînés » qui apprécie l'endroit et l'ambiance.

Les membres sont reconnaissants envers la commune de la mise à disposition d'un local qui convient parfaitement et dont l'accès est facilité par la proximité du parking et par la présence d'un ascenseur; ceux qui éprouvent des difficultés de mobilité sont donc très heureux de bénéficier de ces avantages pour rejoindre ceux qui n'ont pas d'handicap physique !

Les joueurs en provenance d'autres communes apprécient le club et le font savoir. C'est à l'honneur des qualités d'accueil des Vandœuvriens.

*Michel Hagmann*

### **COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Vandœuvres se composait d'un capitaine, trois officiers, trois sous-officiers supérieurs, un sous-officier et dix-sept sapeurs, pour un effectif de vingt-cinq hommes.

La Compagnie a effectué, dans le cadre de ses obligations légales, six exercices les 9 mars, 20 avril, 25 mai, 14 septembre, 12 octobre et 2 novembre.

L'exercice du 25 mai s'est déroulé au Centre d'entraînement de la protection civile à Epeisses (Chancy), conjointement avec la Compagnie de Coligny. Il a permis aux pompiers des deux compagnies de mieux se connaître et découvrir les différents modes de travail et de commandement de chaque compagnie. Cet exercice s'est terminé par un repas en commun dans les locaux de la Compagnie de Coligny.

L'exercice du 2 novembre a été consacré à la traditionnelle inspection des bouches et poteaux à incendie. En outre, un exercice surprise de nuit a été organisé au manège de Crête le 14 juin.

La Compagnie est intervenue à cinquante-six reprises sur le territoire communal pour différentes raisons :

- trois pour le déclenchement d'alarmes automatiques;
- quatre pour feux (containers, véhicules, etc.);
- une pour de la fumée;
- une pour des odeurs de gaz dans une habitation;
- une pour déblaiement (chute d'arbres);
- vingt-huit pour des inondations;
- quinze pour la destruction/récupération d'insectes (guêpes, frelons, abeilles);
- deux pour des sauvetages d'animaux (chien, chat);
- une pour accident de la route.

Il y a lieu de relever que la Compagnie de Vandœuvres a été particulièrement active durant les intempéries du mois de novembre, pour venir en aide à la population particulièrement touchée par les inondations dans le bas de la commune à proximité de la Seymaz. Les sapeurs-pompiers de Vandœuvres ont totalisé plus de trente-cinq heures dont treize d'affilée à cette occasion !

Il convient également de relever la participation de la Compagnie au spectacle culturel *Paroles d'anges*, qui s'est tenu dans le parc de la mairie au mois de juillet, durant lequel elle a assuré la sécurité. Les sapeurs-pompiers de Vandœuvres ont également effectué deux autres gardes, lors du traditionnel concours hippique de Crête, au mois de juin, ainsi qu'à l'exposition des artistes et artisans, au mois de novembre.

La Compagnie a, en outre, participé aux deux manifestations communales annuelles : le 29 juin lors des Promotions et le 1<sup>er</sup> août lors de la Fête nationale.

La Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Vandœuvres a également organisé le 15 juin une journée Portes ouvertes durant laquelle le matériel du Service du feu a été présenté à la population dans le préau de l'école. Cette manifestation s'est terminée par une raclette suivie d'une soirée dansante au local des cantonniers. Elle a rencontré un franc succès.

La traditionnelle broche réunissant les sapeurs-pompiers et leur famille a eu lieu dans les bois de Jussy, le 25 août.

La Compagnie a également tenu ses deux assemblées générales annuelles, les 17 janvier et 6 juin. Les hommes du Service du feu ont en outre effectué six services motopompe durant lesquels ils ont procédé au contrôle et à l'entretien du matériel. Les dix hommes porteurs d'appareils respiratoires ont également effectué leurs six exercices obligatoires sous la responsabilité du lieutenant Samuel Castella.

L'Etat-major de la Compagnie s'est réuni à neuf reprises, sous les ordres du capitaine Thierry Pradervand, pour préparer les exercices, régler les affaires administratives et discuter de l'avenir des sapeurs-pompiers volontaires dans le canton.

La Compagnie de Vandœuvres a notamment fait l'acquisition de dix nouveaux pagers (bips) pour équiper ses hommes et assurer une mobilisation rapide et efficace où qu'ils se trouvent, ceci pour satisfaire aux exigences de la réforme de la sécurité civile qui devrait voir le jour en 2004.

A ce propos, la Compagnie de Vandœuvres, par l'entremise de son capitaine, a soumis aux autorités communales un projet d'acquisition d'un nouveau véhicule de première intervention. Un montant de Fr. 200'000.- a été porté au budget 2003.

Il faut enfin relever qu'en date du 1<sup>er</sup> juin, les rangs de la Compagnie ont été étoffés par l'arrivée d'un nouveau sapeur en la personne de Stéphane Burri, qui a accepté de consacrer une partie de son temps libre pour les sapeurs-pompiers. Stéphane Burri habite le chemin du Moulonais et est employé auprès de la Gendarmerie genevoise; ayant fait partie de la défunte brigade sanitaire, son expérience sera notamment très utile en matière de sauvetage de personnes.

La Compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres se tient prête à relever les nouveaux défis et responsabilités qui lui incombent à l'approche de la réforme de la sécurité civile.

La Compagnie remercie Madame le Maire, qui, pendant huit ans, a assisté pratiquement à tous les exercices.

***Christophe Imhoos***

## **DAMES PAYSANNES**

On ne présente plus le groupe des paysannes de Vandœuvres...

Et pourtant, savez-vous qu'il réunit vingt-cinq représentantes de la gent féminine, toutes acquises à l'amour de la terre sans qu'aucune n'exerce le noble métier de paysanne ?

Savez-vous que l'âge des participantes varie de trente-six à quatre-vingt-neuf ans sans le moindre conflit de génération ?

Savez-vous que durant l'année 2002, nous avons participé à 15 manifestations différentes telles que visite de musée, cours de bricolage, promotions scolaires, fête de l'ARVAN, des

Artisans, concours des calendriers de l'Avent, course à Thoune ou journée des paysannes à Expo.02 ?

Savez-vous que notre spécialité c'est la confection de produits maison 100 % garantis succulents ?

Savez-vous que nous nous prenons très au sérieux avec notre assemblée mensuelle, notre comité organisateur efficace et nos comptes tout à fait positifs ?

Savez-vous qu'un de nos soucis est que quelqu'une déprime parce qu'elle aura ignoré que la porte des paysannes est grande ouverte pour elle ?

Savez-vous enfin que nous aimons notre village et que nous aimerions nous y rendre utile ?

Et voilà... nous nous sommes quand même présentées !

*Claire Léchat*